



Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Khénifra

PROCES VERBAL D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 24/2026
PV N° : 01

Le 23 juillet 2026 à 10 h 30 min, la commission d'appel d'offres composée de:

M. KHAWLA MELKI, Chef service de gestion et programme à la Direction Provinciale de l'Équipement Du Transport et de la Logistique de Khénifra, président suppléant;

M. TAHIRI WISSAL, Technicienne au service Infrastructure, (membre);

M. ABDESLAM OUSSAADA, Représentant de la Trésorerie Générale du Royaume, (membre);

M. TAHIRI HIICHAM, Représentant GEP (membre);

S'est réunie en séance publique dans le bureau de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique, quartier administratif, Khénifra en vue de procéder à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°24/2026 relatif aux

Travaux de construction des routes non classés suivantes : - la route non classée reliant la RR710 , Izwmaken et Assouiniya Boukerdane sur une longueur de 6 Kms -la route non classée reliant knour et Ait Chard par Ihouaddine et Ait Bajji sur une longueur de 5 Kms -Province de Khénifra –

Date et heure limite de remise des plis : 23/07/2026 10:30

, conformément l'avis publié dans:

- **LE SAHARA DU MAROC n° 12442 du 25/06/2026**
- **LE MATIN n° 18 509 du 25/06/2026**
- **Et au portail électronique des marchés publics du 26/06/2026**

Le président consulte, sur le portail des marchés publics les offres déposées sous format électronique par les concurrents suivants:

Sté SOTRAPORT (S.A.R.L) à MEKNES

(Format électronique)

Sté GENIE CIVIL ET INFRASTRUCTURE SGCI (S.A.R.L) à MEKNES

(Format électronique)

Sté ROADWAY PAVING SARL AU à ERRACHIDIA

(Format électronique)

Sté AMICALE DES TRAVAUX DE PONTE (S.A.R.L) à MEKNES

(Format électronique)

Sté SOGEVA S.A.R.L à TANGER

(Format électronique)

Sté ERATEN SARL à MARRAKECH

(Format électronique)

Le président arrête définitivement la liste des plis reçus, comme suit :

Concurrents	Type de dépôt
Sté SOTRAPORT (S.A.R.L) à MEKNES	format électronique
Sté GENIE CIVIL ET INFRASTRUCTURE SGCI (S.A.R.L) à MEKNES	format électronique
Sté STE ROADWAY PAVING SARL AU à ERRACHIDIA	format électronique
Sté AMICALE DES TRAVAUX DE PONTE (S.A.R.L) à MEKNES	format électronique
Sté SOGEVA S.A.R.L à TANGER	format électronique
Sté ERATEN SARL à MARRAKECH	format électronique

Le président s'assure de la présence des membres dont la présence est obligatoire.

Le président remet le support écrit contenant l'estimation des coûts détaillés des prestations objet de l'appel d'offres dont le montant est fixé à : **13 013 776.32 DH.**

Les membres de la commission paraphent le support de l'estimation des coûts des prestations.

Le président annonce les journaux et la date de publication au portail des marchés publics.

Le président demande aux membres de la commission de formuler leurs réserves ou observations sur les vices susceptibles d'entacher la procédure.

Le président ouvre les plis contenant les dossiers des concurrents, cite dans chacun d'eux la présence des enveloppes exigées. Il ouvre, ensuite, l'enveloppe portant la mention « dossiers administratif et technique », annonce les pièces contenues dans chaque dossier administratif et technique et dresse un état des pièces fournies par chaque concurrent.

Cette formalité accomplie, la séance publique est suspendue. Les concurrents et le public se retirent de la salle.

- Ensuite, la commission se réunit à huis clos pour examiner les dossiers administratifs et techniques des concurrents, elle écarte les concurrents ci-après pour les motifs suivants:

Concurrents écartés	Motifs d'écartement
Sté STE ROADWAY PAVING SARL AU à ERRACHIDIA	Le concurrent a dévoilé son offre financière en incluant le sous-détail des prix dans le dossier administratif et technique

Elle arrête, ensuite, la liste des concurrents admis, en précisant ceux dont les dossiers comportent des erreurs matérielles, ou des discordances à rectifier, à savoir:

A - Liste des concurrents admis sans réserve:

Sté SOTRAPORT (S.A.R.L) à MEKNES	(Format électronique)
Sté GENIE CIVIL ET INFRASTRUCTURE SGCI (S.A.R.L) à MEKNES	(Format électronique)
Sté AMICALE TRAVAUX DE PONTE (S.A.R.L) à MEKNES	(Format électronique)
Sté SOGEVA S.A.R.L à TANGER	(Format électronique)
Sté ERATEN SARL à MARRAKECH	(Format électronique)

B - Liste des concurrents admis avec réserve:

Concurrents	Objet de la réserve
Néant	

C- Liste des concurrents non admis:

Sté ROADWAY PAVING SARL AU à ERRACHIDIA	(Format électronique)
---	-----------------------

La séance publique est alors reprise et le président:

Donne lecture de la liste des concurrents admis cités ci-dessus;

Sté SOTRAPORT (S.A.R.L) à MEKNES	(Format électronique)
Sté GENIE CIVIL ET INFRASTRUCTURE SGCI (S.A.R.L) à MEKNES	(Format électronique)
Sté AMICALE TRAVAUX DE PONTE (S.A.R.L) à MEKNES	(Format électronique)
Sté SOGEVA S.A.R.L à TANGER	(Format électronique)
Sté ERATEN SARL à MARRAKECH	(Format électronique)

- Rend, contre décharge, aux concurrents écartés présents leurs dossiers, à l'exception des documents ayant été à l'origine de leur élimination.

Le président procède, ensuite, à l'ouverture des enveloppes des concurrents admis portant la mention «Offres financières » et donne lecture de la teneur des actes d'engagement, comme suit:

Concurrents	Montants des actes d'engagement
Sté SOTRAPORT (S.A.R.L) à MEKNES	14 010 931,32
Sté GENIE CIVIL ET INFRASTRUCTURE SGCI (S.A.R.L) à MEKNES	13 178 405,87
Sté AMICALE TRAVAUX DE PONTE (S.A.R.L) à MEKNES	13 237 588,98
Sté SOGEVA S.A.R.L à TANGER	13 230 519,84
Sté ERATEN SARL à Marrakech	13 245 435,00

La commission poursuit alors ses travaux à huis clos. Elle écarte les concurrents suivants pour les motifs ci-après:

Elle procède ensuite à la vérification des opérations arithmétiques des offres des concurrents admis et rectifie les erreurs de calcul relevées et rétablit les montants exacts des offres concernées.

Concurrents	Montants des actes d'engagement
Sté SOTRAPORT (S.A.R.L) à MEKNES	Conformément à l'article 43 du décret, le concurrent présente des différences dans les quantités par rapport au BDPE.
Sté ERATEN SARL à Marrakech	Manque du prix N°22 du BDPE

Ces rectifications donnent les résultats suivants:

Concurrent	Montants des actes d'engagements avant rectifications	Montants des actes d'engagements rectifiés
Sté GENIE CIVIL ET INFRASTRUCTURE SGCI (S.A.R.L) à MEKNES	13 178 405,87	13 178 405,86
Sté AMICAL TRAVAUX DE PONTE (S.A.R.L) à MEKNES	13 237 588,98	13 237 588,98
Sté SOGEVA S.A.R.L à TANNGER	13 230 519,84	13 230 519,84

Cette formalité accomplie, la commission écarte les offres financières jugées excessives et les offres financières jugées anormalement basses par rapport au montant de l'estimation établi par le maître d'ouvrage.

A- La liste des concurrents écartés:

Concurrents	Montants des actes d'engagement
Néant	

B- Liste des concurrents admis:

Concurrents	Montants des actes d'engagement
Sté GENIE CIVIL ET INFRASTRUCTURE SGCI (S.A.R.L) à MEKNES	13 178 405,86
Sté AMICALE TRAVAUX DE PONTE (S.A.R.L) à MEKNES	13 237 588,98
Sté SOGEVA S.A.R.L à TANGER	13 230 519,84

Offre anormalement basse à écarter : Néant

Offre excessive à écarter : Néant

Somme OR $13\,178\,405,86 + 13\,237\,588,98 + 13\,230\,519,84 = 39\,646\,514,68 \div 3 = 13\,215\,504,89$ dhs

Soit $13\,013\,776,32$ DH + $13\,215\,504,89$ DH = $26\,229\,281,21$ DH $\div 2 = 13\,114\,640,60$ DH

La commission détermine, ensuite, le prix de référence qui est de **13 114 640,61DH**

La commission procède, ensuite, au classement des offres des concurrents suivant les critères fixés au règlement de consultation.

Ce classement donne les résultats suivants:

N°	Concurrent	Montant de l'acte d'engagement après vérification
1	Sté GENIE CIVIL ET INFRASTRUCTURE SGCI (S.A.R.L) à MEKNES	13 178 405,86
2	Sté AMICALE TRAVAUX DE PONTE (S.A.R.L) à MEKNES	13 237 588,98
3	Sté SOGEVA S.A.R.L à TANGER	13 230 519,84

L'offre la plus avantageuse est l'offre présentée par:

L'OFFRE LA PLUS AVANTAGEUSE	MONTANT DE L'OFFRE
Sté GENIE CIVIL ET INFRASTRUCTURE SGCI (S.A.R.L) à MEKNES	13 178 405,86

La commission invite par voie électronique et par fax à la fin de la séance, le concurrent ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse qui est la **Sté GENIE CIVIL ET INFRASTRUCTURE SGCI (S.A.R.L) à MEKNES (format électronique)** dans les meilleurs délais à produire:

- produire le complément des pièces du dossier administratif prévues par le règlement de consultation
- Rectifier le TVA dans le BDPE

(ces éléments doivent être déposées électroniquement sur le portail des marchés publics);

Le président de la commission suspend la séance.

Fait à Khénifra le :

1-Le président Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Khénifra, président suppléant;  Signé : M.KHAWLA MELKI	2-Représentant de la Trésorerie Générale du Royaume  Signé : M. ABDESLAM OUSSAADA
3- service Infrastructure  Signé : M. TAHIRI WISSAL	4- service de gestion et programme  Signé : M. TAHIRI HIICAM



Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Khénifra

PROCES VERBAL D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 24/2026

PV N° : 02

Le 04 Août 2026 à 11 h 54 min, la commission d'appel d'offres composée de:

M. KHAWLA MELKI, Chef service de gestion et programme à la Direction Provinciale de l'Équipement Du Transport et de la Logistique de Khénifra, président suppléant;

M. TAHIRI WISSAL, Technicienne au service Infrastructure, (membre);

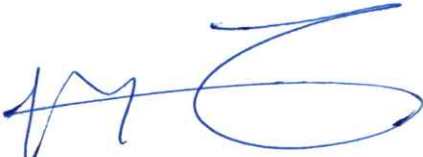
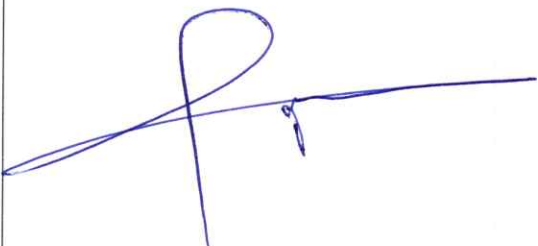
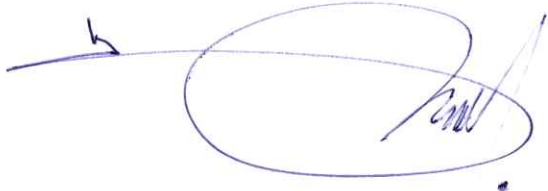
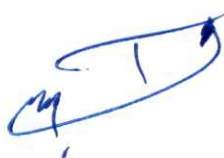
M. ABDESLAM OUSSAADA, Représentant de la Trésorerie Générale du Royaume, (membre);

M. TAHIRI HIICHAM, Représentant GEP (membre);

La commission s'assure de l'existence de la lettre ayant servi de moyen d'invitation du concurrent concerné par voie électronique (portail du marché publics) en date du **28/07/2026**, pour la poursuite des travaux de l'appel d'offres ouvert international n°24/2026 relatif aux **Travaux de construction des routes non classés suivantes** : - la route non classée reliant la RR710 , Izwamaken et Assouiniya Boukerdane sur une longueur de 6 Kms -la route non classée reliant knour et Ait Chard par Ihouaddine et Ait Bajji sur une longueur de 5 Kms -Province de Khénifra –

La commission examine les pièces et la réponse reçues, les accepte et décide de proposer au maître d'ouvrage de retenir l'offre du concurrent ayant présenté l'offre la plus avantageuse, qui est présentée par la **Sté GENIE CIVIL ET INFRASTRUCTURE SGCI (S.A.R.L) à MEKNES (format électronique)** pour un montant de **13 178 405,86 DH Treize Millions Cent Soixante Dix Huit Mille Quatre Cent Cinq Dirhams 86 centimes toutes taxes comprises.**

Fait à Khénifra le : 04/08/2026

1-Le président Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Khénifra, président suppléant;  Signé : M. KHAWLA MELKI	2-Représentant de la Trésorerie Générale du Royaume  Signé : M. ABDESLAM OUSSAADA
3- service Infrastructure  Signé : M. TAHIRI WISSAL	4- service de gestion et programme  Signé : M. TAHIRI HIICHAM



DIRECTION PROVINCIALE DE KHENIFRA

المديرية الإقليمية بخنيفرة

RESULTAT DEFINITIF DE L'APPEL D'OFFRES
OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N°24/2026

Maître d'ouvrage: Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Khénifra.

Objet : Travaux de construction des routes non classées suivantes : - la route non classée reliant la RR710 , Izwamaken et Assouiniya Boukerdane sur une longueur de 6 Kms -la route non classée reliant knour et Ait Chard par Ihouaddine et Ait Bajji sur une longueur de 5 Kms -Province de Khénifra –

Indication du lot	Objet du lot	Date et heure d'ouverture des plis	Date d'achèvement des travaux de la commission d'appel d'offres	Concurrent retenu	Montant de l'offre retenue (DH)
Lot unique	Objet ci-dessus	23/07/2026 à 10h30	04/08/2026 à 11h54	Sté GENIE CIVIL ET INFRASTRUCTURE SGCI (Sarl) à MEKNES	13 178 405,86 DH

Fait à Khénifra le : 05/08/2026

Le président



CHEF DE SERVICE
DE GESTION ET PROGRAMMES
MELKI KHANLA

